

**Transfert de la subvention du  
centre de documentation du sport  
(F2SMH) vers le SCD**

**Commission de la recherche du Conseil académique  
du 18 octobre 2016  
Délibération 2016/10/CR-050**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38, 39, 40 ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent le transfert de la subvention à hauteur de 6 500 € du Centre de documentation du sport de la Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH) vers le Service commun de documentation (SCD), qui assurera dorénavant la gestion de la documentation du sport.**



Toulouse, le 27 octobre 2016  
Le Président,

**Professeur Jean-Pierre VINEL**

Nombre de membres : 40  
 Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26  
 Nombre de voix défavorables : 0  
 Nombre d'abstentions : 0  
 Ne prennent pas part au vote : 0